

énergie *news*

AU SERVICE DE VOTRE COMPÉTITIVITÉ

Choisir son offre de marché, c'est maintenant !

La fin des tarifs réglementés de vente d'électricité sera effective dans quelques mois pour les sites dont la puissance est strictement supérieure à 36 kVA. C'est le moment de choisir une offre de marché. Anticiper le changement avant l'échéance du 31 décembre 2015 est essentiel pour se laisser le temps d'analyser ses besoins et de trouver ainsi l'offre la plus adaptée. Les entreprises le savent, optimiser son budget énergie est capital dans un contexte économique exigeant.

Ce nouveau numéro d'ÉNERGIE-NEWS présente plusieurs pistes pour vous aider à ce changement. Il est important de se poser les bonnes questions en amont, afin de garder la maîtrise de sa facture d'électricité. Différents témoignages le montrent dans ce magazine, se concentrer sur les leviers d'efficacité et de performance énergétique permet aussi de garder la main sur ses coûts et d'optimiser ainsi son budget achat en limitant son exposition aux évolutions des prix de l'électricité. À travers les retours d'expérience sur l'ouverture du marché de l'énergie belge et hongrois, les conseils d'experts et le témoignage de premiers clients en offre de marché, ce numéro donne des clés pour bien choisir son offre de marché. Autant de repères pour vous orienter vers les choix les plus adaptés pour votre entreprise.

Très bonne lecture !



Marc Benayoun,
Directeur du Marché
Entreprises et Professionnels

PAGE 2

Fin des tarifs réglementés
**Anticiper
le changement**

PAGE 3

Fin des tarifs réglementés
**Un interlocuteur
dédié pour le contrat
le plus adapté**

PAGE 3

Innovation
**Li-Fi, la lumière devient
super communicante !**

PAGE 4

Économies d'énergie et CO₂
**L'Aquitaine lance son
deuxième réseau**

Fin des tarifs réglementés Anticiper le changement

Choisir une offre adaptée à ses besoins dans un contexte de fin des tarifs réglementés* nécessite de préparer le changement. Client d'EDF Entreprises, le Zénith de Nantes n'a pas attendu décembre 2015 pour agir. **Christophe Huet**, son directeur technique explique les raisons d'une sortie anticipée du tarif historique et du choix d'une offre d'électricité à prix de marché.



Christophe Huet,
Directeur Technique

Quels sont les besoins énergétiques d'un site comme le Zénith ?

Nantes Métropole nous a confié l'exploitation du Zénith sous contrat de délégation de service public en 2006. L'activité événementielle induit des besoins énergétiques particuliers, notamment d'importants appels de puissance sur de courtes durées. Il nous arrive d'organiser des concerts trois jours d'affilée et de ne plus rien avoir pendant deux semaines et ce, suivant un rythme assez saisonnier, car les concerts se déroulent essentiellement l'hiver. Nos factures énergétiques passant parfois du simple au triple, il est important d'établir des budgets prévisionnels par rapport aux dates de nos spectacles.

Qu'est-ce qui vous a conduit à demander dès 2014 une cotation pour les années suivantes ?

Nous avons été informés de la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité pour les sites dont la puissance est supérieure à 36 kVA. Nous avons souhaité connaître le

niveau de prix d'une offre à prix de marché. C'est ce qui nous a amenés à demander à EDF Entreprises une cotation. La proposition commerciale d'EDF Entreprises nous a permis de réaliser un comparatif entre un contrat d'électricité à prix fixe en offre de marché et notre contrat actuel au tarif réglementé. Quand nous avons vu que cette cotation était intéressante, et ce en raison d'un contexte de prix de marché de gros favorable, nous avons saisi l'opportunité de souscrire à cette offre dès le 1^{er} juin 2014. Elle nous a permis de réaliser une économie de 7 % sur un an.

Quels bénéfices tirez-vous de ce contrat ?

Grâce à ce contrat, nos prix d'électricité sont fixes, nous avons une parfaite visibilité sur notre budget tout en nous affranchissant de la volatilité des prix du marché. C'est très rassurant pour anticiper nos dépenses sans surprise et sans fluctuation.

Pourquoi avoir souscrit par ailleurs à l'offre Équilibre (électricité d'origine renouvelable) ?

Première ville française à avoir obtenu le label Capitale verte de l'Europe en 2013, Nantes est très impliquée dans toutes les actions bas carbone. Notre contrat de délégation de service public nous inscrit naturellement dans cette démarche, raison pour laquelle nous avons souhaité



disposer, pour nos 830 000 kWh, d'une énergie certifiée 100 % d'origine renouvelable. Nous valorisons désormais cet engagement auprès de nos clients et des organisateurs à travers des affiches dans le bâtiment et le logo sur notre site internet notamment.

Comment caractérisez-vous la relation commerciale avec EDF Entreprises ?

Le Directeur du Zénith Nantes Métropole et moi avons besoin d'être accompagnés pour mieux gérer nos dépenses énergétiques. Avec EDF Entreprises, nous disposons d'un interlocuteur très disponible et réactif pour nous informer, nous alerter et nous conseiller. Au-delà des réponses immédiates, il s'assure que nous avons bien compris et n'hésite jamais à revenir sur certains sujets qui soulèvent des questions pour nous. Cette disponibilité et cette proximité nous garantissent une solution en cas de problème, ce qui est très rassurant.

*uniquement pour les sites dont la puissance est > 36 kVA

LE REGARD DE L'EXPERT

Libéralisation du marché de l'énergie

Les enseignements à tirer des expériences belge et hongroise



Alexis Stoffels, Directeur Commercial en charge des Grands Comptes et des Marchés Publics EDF Luminus en Belgique

« Pour nos clients entreprises, la facture totale n'a pas beaucoup changé. En effet, si la concurrence a fait baisser le prix de la fourniture d'énergie, la part du transport,

les taxes et subventions diverses (sur les énergies renouvelables, la sortie du nucléaire, etc.) ont fortement augmenté ces dernières années. Le coût final de l'énergie est donc resté relativement stable pour les entreprises. »

[Lire l'interview](#)



Christophe Espert, Directeur Coopération Commerciale Groupe chez EDF et ancien Directeur Commercial chez EDF DÉMÁSZ en Hongrie

« Un fournisseur ayant connu l'ouverture des marchés de l'énergie dans plusieurs pays européens a une meilleure capacité à anticiper et à s'adapter aux besoins spécifiques d'un client. Sa connaissance de problématiques identiques est un atout. Dans ce contexte, le prix n'est pas le seul critère à intégrer.

Lorsque le client cherche à optimiser son budget d'achat, il doit s'intéresser au prix unitaire de l'énergie mais pas seulement. Un client peut choisir un fournisseur pour gagner quelques milliers d'euros sur le prix unitaire alors que des économies autrement plus substantielles peuvent être réalisées en diminuant ou en optimisant les consommations. »

[Lire l'article](#)

SOLUTIONS 

Fin des tarifs réglementés Un interlocuteur dédié pour le contrat le plus adapté

La suppression des tarifs réglementés d'électricité pour les sites dont la puissance est supérieure à 36 kVA au 31 décembre 2015 entraîne un changement de paysage pour nombre d'entreprises. Avec des attentes de plus en plus spécifiques, les grandes entreprises gagnent à s'appuyer sur les compétences et la proximité d'un interlocuteur dédié pour choisir l'offre de marché la plus adaptée.



étaient stables et relativement standards à des prix sur mesure où la flexibilité, les engagements sur les consommations ou les services optionnels se prennent à la carte. Pour construire un prix bien adapté à la consommation de chaque entreprise, une équipe spécialisée saura activer différents leviers : choisir les options les plus pertinentes, conseiller sur la structure de prix adaptée aux exigences de la politique achat de chaque entreprise.

À compter du 1^{er} janvier 2016, tous les consommateurs finals disposant de contrats de fourniture d'électricité au tarif réglementé de vente (TRV), pour leurs sites avec une puissance souscrite strictement supérieure à 36 kVA, sont concernés par la fin des tarifs réglementés de vente*. Choisir l'offre la plus adaptée soulève de nombreuses questions stratégiques, structure du prix bien sûr, mais aussi période d'engagement et services proposés pour éviter les mauvaises surprises au moment de la facture. Le poids du poste énergie dans le budget des grandes entreprises met en évidence l'intérêt pour elles de disposer d'un interlocuteur dédié chez leur fournisseur pour tirer parti du marché comme de leurs propres installations.

La connaissance du marché pour proposer un prix avantageux

Comment bien acheter l'énergie ? Un interlocuteur dédié qui maîtrise aussi bien les prix du marché de gros à terme ou spot, l'évolution de l'ARENH et l'arrivée du marché de capacité sait saisir les opportunités. Fort de sa surveillance continue des marchés, il émet des hypothèses à la hausse ou à la baisse sur leurs évolutions et conseille ses clients sur les meilleurs moments pour acheter.

Un prix personnalisé

Dans ce contexte de fin des tarifs réglementés > 36 kVA, certaines entreprises passent d'un tarif historique où les prix

Une offre fiable et transparente

Si le prix est déterminant, il n'est pas toujours simple de savoir ce qu'il recouvre vraiment. Pour le client, il est essentiel de comparer les offres sur les mêmes critères, car un prix faiblement bas peut cacher des surcoûts. L'interlocuteur dédié EDF Entreprises explique les mécanismes de l'offre en toute transparence, y compris lorsqu'il propose à son client un contrat unique qui intègre l'acheminement par exemple, et le renseigne sur ce que recouvre le prix indiqué.

Une gestion simplifiée

Tout aussi déterminant soit-il, le prix est loin de constituer le seul critère pour les grandes entreprises. De plus en plus, des services peuvent compléter la fourniture d'électricité. Chez les clients multisites, on constate à quel point la simplicité de gestion est capitale. En sortant des tarifs réglementés de vente, le client refuse la complexité, il préfère la présence d'un interlocuteur dédié, voire d'une gestion dédiée pour les grands multisites. Un client à la tête de plus de 20 000 sites disposera alors d'un point d'entrée unique, ce qui lui facilitera la gestion des factures et lui apportera une vision globale pour le suivi du contrat et des consommations.

* En pratique, ce sont essentiellement les sites aux Tarifs Jaune et Vert de puissance souscrite strictement supérieure à 36 kVA, qui sont concernés.

[Lire la suite](#)

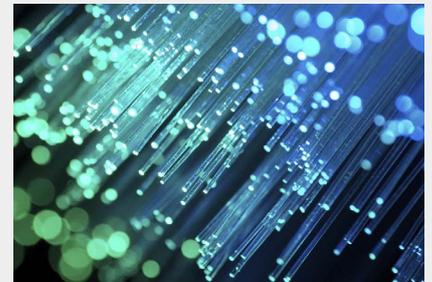
EN ACTIONS 

INNOVATION

Li-Fi, la lumière devient super communicante !

C'est une nouvelle petite révolution technologique qui va booster le développement des LEDS en développant de nouvelles perspectives. Nouveau système de transmission de données sans fil à partir de la lumière, le Li-Fi permet de communiquer en s'affranchissant des contraintes du Wi-Fi par un réseau ultra-rapide et hors pollutions électromagnétiques. Le point sur une technologie arrivée à maturité et prometteuse pour les applications industrielles.

[Lire l'article](#)



RÉGLEMENTATION

L'audit énergétique obligatoire pour les entreprises

En application de la loi du 16 juillet 2013 dite « DADDUE » et avant le 5 décembre 2015, les grandes entreprises ont l'obligation de réaliser un audit énergétique, renouvelable tous les quatre ans.

EDF Entreprises vous explique toutes les modalités de mise en œuvre de ce nouveau dispositif réglementaire et vous aide à comprendre la norme NF EN 16247.

[Lire l'article](#)

HOROSAISSONNALITÉ

L'assurance de payer votre électricité au prix le plus juste

Que votre contrat d'électricité soit au tarif réglementé de vente ou en offre de marché, EDF Entreprises vous propose des prix « horosaisonnalisés ». Déterminé en fonction de la saison et des heures de la journée, le prix de l'électricité est plus ou moins élevé selon la période durant laquelle vous consommez : hiver ou été voire demi-saison, heures pleines ou heures creuses.

[En savoir plus](#)



EN LIGNE 

Espace Client

Consultez vos factures en ligne en quelques clics

Gagnez du temps en consultant vos factures d'électricité et de gaz des 24 derniers mois directement sur votre espace Client EDF Entreprises.

Pratique !

Programmez une « alerte e-mail ou sms » dans votre espace Client pour être informé et visualiser votre facture dès le lendemain de son émission.

[Découvrir l'espace Client](#)

[Créer son espace Client](#)

CHIFFRE CLÉ 

M-8

Les tarifs réglementés de vente d'électricité pour les sites disposant d'une puissance strictement supérieure à 36 kVA vont disparaître dans huit mois soit le 31/12/2015.

Le 31 décembre, ça arrive vite !

EDF Entreprises vous conseille de souscrire, dès maintenant, une offre de marché d'électricité pour vos sites > 36 kVA*.

* En pratique, ce sont essentiellement les sites aux Tarifs Jaune et Vert de puissance souscrite strictement > à 36 kVA, qui sont concernés.

[Découvrir les offres](#)

AGENDA 

Palmarès du Prix La Tribune Jeune Entrepreneur 2015

La remise du Prix La Tribune Jeune Entrepreneur s'est déroulée lundi 13 avril au Grand Rex.

EDF Entreprises a récompensé Gautier Papon - Argolight, lauréat de la catégorie Industrie. En s'associant à la 3^{ème} édition de ce prix, EDF Entreprises affirme sa volonté de participer au développement des technologies innovantes et d'encourager le dynamisme et la réussite des jeunes créateurs d'entreprise.

[Découvrir les lauréats](#)

Pour plus d'informations, connectez-vous sur edfentreprises.fr

Énergie-News : bimestriel édité par EDF Entreprises - Directeur de la publication : Marc Benayoun - Rédacteur en chef : Christelle Collenot-Doré - Membres du comité éditorial : Fanny Burtin, Nathalie Damour, Christine Diehl, Isabelle Faurere-Louart, Dominique Glachant, Isabelle Hita, Sylvain Jaskierowicz, Virginie Krikorian, Élodie Lemoine, Annick Renout, Francis Ripoll - Ont participé à ce numéro : Isabelle Bretaud, Laurence Caminade, Emmanuelle Deroo-Cagneaux, Deborah Desmettre, Thierry Doublein, Pascale Jolivet, Farahnaz Laldjee, Aude Lane, Delphine Larue, Agnès Monsaingeon, Eugenio Sapora - Crédits photo : ARTEA, EDF - Beaucardet William - Conception : humancom

HISTOIRES D'ENTREPRENEURS 

Économies d'énergie et CO₂

L'Aquitaine lance son deuxième réseau

Fort du succès de son premier Réseau pour la performance énergétique en Aquitaine, EDF Entreprises a réuni les entrepreneurs de son nouveau réseau d'entreprises « Aquitaine Sud » dédié à la maîtrise de l'énergie et au développement durable.



« C'est en réduisant ses consommations d'énergie qu'on peut agir sur sa facture et la réduire. Nos experts sont là pour identifier des pistes comme isoler le bâtiment ou les bureaux, choisir des équipements performants, récupérer de la chaleur pour la transformer en énergie », souligne Marc Kugler, Directeur EDF Commerce Sud-Ouest.

Seize entreprises aquitaines, issues de secteurs d'activités très variés, vont s'impliquer durant trois ans aux côtés d'EDF Entreprises Sud-Ouest pour trouver ensemble des solutions visant à réduire leur facture énergétique et leur émission de CO₂.

[Lire l'article](#)

[Découvrir le Réseau pour la performance énergétique](#)

[Découvrir toutes les histoires d'entrepreneurs](#)

EN RÉGIONS 

Évolution des marchés électricité et gaz

EDF Partenaire des congrès Gazelec 2015 à Lyon, Nantes, Lille et Bordeaux



Pour la seconde année consécutive, les congrès Gazelec se déplacent en régions à la rencontre des entreprises pour leur permettre d'échanger avec les acteurs et experts du secteur, sur les transformations du marché de l'électricité et du gaz liées à la fin des tarifs réglementés de vente.

Tous les acheteurs publics et privés peuvent dialoguer notamment avec EDF Entreprises à l'occasion de tribunes thématiques animées par les directeurs commerciaux régionaux, participer à des débats sur la fin des tarifs réglementés d'électricité et de gaz et assister à des formations sur les marchés de l'énergie. [En savoir plus et s'inscrire](#)



EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75832 Paris Cedex 08 - France
Capital de 930 004 234 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.com

EDF Direction Commerce

Tour EDF
20, place de La Défense
92050 Paris La Défense Cedex

Origine 2014 de l'électricité vendue par EDF : 82,2 % nucléaire, 13,6 % renouvelables (dont 7,9 % hydraulique), 1,6 % charbon, 1,3 % gaz, 1 % fioul, 0,3 % autres. Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !